

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 122 (1996)
Heft: 11

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Comité central annule le vote général

En contrôlant le déroulement de la procédure de vote, nous avons constaté qu'environ 120 membres n'avaient pas reçu les documents leur permettant de participer au scrutin. Lors de l'envoi de ces documents, un code de blocage défini dans le fichier d'adresses pour les membres ne souhaitant pas recevoir le corres-

pondance est en effet passé inaperçu. En raison de la très faible majorité obtenue à l'issue de ce vote, le Comité central a décidé d'annuler le référendum. Une éventuelle plainte du groupe d'action initiateur de ce scrutin aurait eu toutes les chances d'aboutir et la décision du Comité central prévient ainsi une action judiciaire.

La situation de quasi-égalité résultant du référendum sur l'article 6 des statuts de la SIA ne laisse guère d'espoir de trouver

une solution commune aux problèmes liés à l'exercice de la profession d'architecte et d'ingénieur à l'avenir. Lors de sa séance extraordinaire fixée au début du mois de mai, le Comité central va définir la ligne de conduite à adopter. En ce qui concerne la question de la définition des honoraires, un fossé s'est creusé au sein de la Société; la seule manière de sortir de cette impasse est d'adopter une résolution jouissant d'un large soutien et conforme à la loi sur les cartels.

Section genevoise

«Le vrai débat sur la traversée de la rade»

Mardi 21 mai 1996, 20 h
Uni Mail, grand auditorium

En collaboration avec l'Interassar, l'Association genevoise des ingénieurs et l'Association genevoise des géomètres, la section genevoise de la SIA organise un débat public.

Intervenants

Massimiliano Fuksas, architecte, lauréat du concours international pour l'aménagement de la place des Nations; Vincent Mangeat, architecte, professeur EPFL; Claude Raffestin, géographe, professeur à l'Université de Genève.

Invités experts

M^{me} et MM. Pierre Moia, ing., Bureau Tremblet; Jules De-Herr, Dr sc. techn., EPFL; Jean-Pierre Widmer, ing. SIA, Bonnard & Gardel; Patrick Durand, biologiste; Freddy Wittwer, directeur de l'Office des transports et de la circulation; Philippe Bovy, prof. EPFL; Christoph Stucky, directeur général des TPG; Franco Posocco, arch. et urbaniste, secrétaire général pour le territoire de Venise; Michèle Tranda, arch. et urbaniste; André Corboz, historien; François Bellanger, avocat.

Une exposition sera ouverte dans le hall dès 19 h et un apéritif offert à tous les participants.

Candidatures

M^{me} Valeria Cavalli, diplômée en biochimie de l'Université de Genève 1992 (Parrains: MM. Bernard Louis Reymond et Luc Salperwyck) Nous rappelons à nos membres que, conformément à l'article 3 des statuts de la section, ils ont la possibilité de faire une opposition motivée, *par avis écrit au comité de la section, dans un délai de 15 jours*. Passé ce délai, les candidatures ci-dessus seront transmises au Comité central de la SIA à Zurich.

Section neuchâteloise

Candidatures

M. Fabien Coquillat, architecte EA Versailles (Parrains: MM. Eric Repele et Michel Tanner)

Thierry de Pourtalès, architecte diplômé EPFL (Parrains: MM. Jean-Lou Rivier et Michel Tanner)

M. Eric Ryser, architecte REG A (Parrains: MM. Robert Meystre et Thomas Urfer)

Nous rappelons à nos membres que, conformément à l'article 7 des statuts de la section, ils ont la possibilité de faire une opposition motivée, *par avis écrit au comité de la section, dans un délai de 15 jours*.

Passé ce délai, les candidatures ci-dessus seront transmises au Comité central de la SIA à Zurich.

SIA vaudoise

Candidatures / Errata

Une omission et une erreur se sont glissées dans la liste des candidatures parues dans IAS 10/96, p. 157. Le candidat «oublié» est:

M. Claude Gindroz, ing. civil dipl. EPFL en 1977 (Parrains: MM. Michel Mercier et François Des-cœudres).

Quant à M. P. Laurencet, l'année de diplôme et un parrain doivent être rectifiés, soit:

M. Pierre Laurencet, ing. civil dipl. EPFL en 1995 (Parrains: MM. Renaud Favre et Hazem Charif).

Meilleurs vœux

La SIA présente ses félicitations à ses membres qui célèbrent les anniversaires suivants:

Mai

95 ans

6 mai: Frank Dolci, arch., Yverdon
16 mai: Marcel Mutrux, ing. méc., Blonay

90 ans

27 mai: Marc Renaud, ing. él., Sainte-Croix

85 ans

16 mai: Robert Curchod, ing. civil, La Sarraz